

Sauveteur Secouriste du Travail - Formation Initiale

PROTÉGER- EXAMINER – FAIRE ALERTER – SECOURIR

Objectifs

- Être capable de réagir de manière cohérente et organisée dans une situation d'accident
- Connaître les gestes et principes élémentaires de survie appropriés à l'état de la victime
- Créer et/ou développer l'intérêt pour la prévention

 2 JOURS / 14 HEURES

 PRÉREQUIS :

Aucun

FORMATION DISPONIBLE



En présentiel

Aptitudes

À l'issue de cette formation le stagiaire sera capable de Protéger – Examiner – Faire Alerter – Secourir

POUR QUI ?
Tout tous.

225€

Hors taxes / personne
INTER-ENTREPRISE

Nous consulter

Net de taxe/personne
INTRA-ENTREPRISE

PROGRAMME

- Contexte réglementaire de la formation : cadre juridique et rôle du Sauveteur Secouriste du Travail, interne et externe à son entreprise, en tant qu'acteur de prévention et en cas d'accident
- Déroulement théorique d'une intervention : Protéger - Examiner - Faire Alerter ou Alerter – Secourir
- Apprentissage des gestes et principes élémentaires de survie par des démonstrations et exercices pratiques
- Réflexions collectives sur le mécanisme d'apparition du dommage et recherches interactives de solutions de prévention à l'issue des simulations d'accidents

Article R. 4224-14 du Code du Travail : "Les lieux de travail sont équipés d'un matériel de premiers secours adapté à la nature des risques et facilement accessible."

Article R. 4224-15 du Code du Travail : "Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans : 1° Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ; 2° Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux. Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers."

MODALITÉS

POUR QUI ?

Toute tous

PRÉREQUIS :

Aucun.

MATERIEL :

En présentiel

Matériel de formation récent et adapté
(mannequins, défibrillateur...)

DURÉE :

2 jours (14 heures)

TARIFS :

Inter-entreprises : 225€ Hors taxes/ personne
Intra- entreprises : Nous consulter

PARTICIPANTS:

Maximum 8 personnes /session

FORMATEUR :

Christophe DARBON
Nos responsables pédagogiques et formateurs
sont des experts reconnus dans leur métier

ACCÈS :

Inter-entreprises >> présentiel et à distance
Intra-entreprises >> présentiel et à distance

PÉDAGOGIE:

Apports Théoriques -Brain storming
Mise en application
Quiz interactif et ludique
Livret de formation

ÉVALUATION:

Les critères d'évaluation sont définis par l'INRS à
travers une grille d'évaluation nationale et des
exercices pratiques
La validation de la formation repose sur le contrôle
continu

POUR LES PARTICIPANTS :

Livret et attestation de formation
Attestation de formation
Un certificat de SST (Valable 24 mois maximum)

POUR L'ENTREPRISE:

Compte rendu et Mesures d'efficacités



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Nos formations sont accessibles aux personnes en
situation de handicap sous réserve d'une étude en
lien avec AGEFIPH

HORAIRES DE LA FORMATION :

9h00 - 12h30 et 13h30 -17h00
Pause : 10h30 – 15h30
Programme 2023/2024